



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Mesures de prévention contre les enlèvements parentaux à l'international

Question écrite n° 23853

Texte de la question

Mme Anne Genetet appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les mesures de prévention contre les enlèvements parentaux à l'international. Elle est régulièrement alertée de cas d'enlèvements parentaux d'enfants français, souvent binationaux, vers des pays n'ayant pas ratifié ou ne respectant pas la convention de La Haye de 1980 sur les aspects civils de l'enlèvement parental d'enfants. Elle souhaite savoir dans quelle mesure un enfant mineur français peut être empêché de quitter le territoire français ou de l'Union Européenne avec l'un de ses parents sans l'accord de l'autre parent.

Données clés

Auteur : [Mme Anne Genetet](#)

Circonscription : Français établis hors de France (11^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23853

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 octobre 2019](#), page 9327

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)